

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 février 2014
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-huitième session
Point 110 de l'ordre du jour
**Mesures visant à éliminer le terrorisme
international**

Conseil de sécurité
Soixante-neuvième année

**Lettres identiques datées du 11 février 2014, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Arabie saoudite
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Me référant à la lettre datée du 24 décembre 2013 publiée en tant que document A/68/694-S/2013/766, je tiens à vous informer de ce qui suit :

Le Royaume d'Arabie saoudite affirme que depuis le début de la crise syrienne il n'a pas cessé de soutenir une solution pacifique et n'a jamais relâché sa coopération avec la communauté internationale dans le cadre des efforts visant à répondre à la catastrophe humanitaire causée par la guerre que mène le régime syrien et aux crimes contre l'humanité qu'il perpètre contre son peuple.

Le régime syrien n'a pas cessé d'abreuver l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de mensonges et de mener une campagne qui pervertit la position de l'Arabie saoudite à l'égard de la crise syrienne. Ce n'est là qu'une tentative odieuse et désespérée du régime pour détourner l'attention de la communauté internationale des actes de sauvagerie et des violences systématiques qu'il commet. Le régime syrien tente de cacher ses violations des droits de l'homme, du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire sous couvert de ce qu'il nomme la guerre contre le terrorisme et le takfirisme. Nul n'ignore au sein de la communauté internationale que la seule source du terrorisme est le régime syrien lui-même. La partie qui prône une campagne mensongère contre le terrorisme ferait mieux de mettre fin aux actes de terrorisme qu'elle commet contre les siens.

L'Arabie saoudite condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et réaffirme qu'il n'a ni religion ni nationalité. Elle-même a été victime d'attentats terroristes et la cible des extrémistes et a joué un rôle de premier plan dans l'action internationale visant à combattre le terrorisme, à éliminer l'extrémisme et à s'opposer à l'idéologie takfiriste. S'ajoute à cela le rôle pionnier

* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 octobre 2014).



qu'il joue depuis 2011 dans la création du Centre international du Roi Abdallah pour le dialogue interreligieux et interculturel à Vienne, qui est une de ses initiatives les plus importantes pour lutter contre l'extrémisme et renforcer l'intercompréhension entre les différentes religions et cultures. En harmonie avec la conviction du Royaume que les tendances sectaires parmi les coreligionnaires représentent un danger, la Ligue islamique mondiale a répondu positivement à l'appel du Roi Abdallah et a lancé l'Appel de la Mecque, qui exhorte à encourager le rapprochement entre toutes les écoles de pensée musulmanes et l'élimination des divergences d'opinion et du sectarisme et à parvenir à une entente avec les religions et cultures de l'humanité afin de réaliser et de préserver la paix dans le monde. Tout appel de toute origine qui s'éloigne des principes de la politique du Royaume concernant le rejet du terrorisme et de l'extrémisme et la recherche de la coexistence pacifique pour l'ensemble de l'humanité est inacceptable et rejeté.

La situation difficile que connaît la région, avec les crimes que commet le régime syrien et le sectarisme et le fanatisme qui sévissent au sein d'un même peuple et dans l'ensemble de la région, la torture et l'aviilissement que subissent nos frères en Syrie constituent un terreau fertile qu'exploitent les partisans d'une idéologie corrompue. L'Arabie saoudite a toujours combattu cela, s'efforçant de protéger son peuple du danger que constitue pour lui la tromperie en recourant à de nombreux moyens, au premier rang desquels la promulgation en 2010 d'un décret royal qui limite au Conseil des grands oulémas le pouvoir d'émettre des *fatwas* et qui avertit que toute personne qui enfreindra ce décret sera poursuivie et encourra de lourdes sanctions pénales. Depuis le déclenchement de la crise syrienne, l'Arabie saoudite n'a pas cessé d'œuvrer avec les États voisins de la Syrie en vue d'empêcher tout citoyen saoudien de se rendre en Syrie.

L'Arabie saoudite a exigé le retrait immédiat des forces et éléments étrangers du territoire syrien et a demandé que l'on donne aux Syriens les moyens de disposer d'eux-mêmes sans aucune ingérence extérieure, de façon à ce qu'ils préservent la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et réalisent les aspirations de toutes les composantes du peuple syrien sans aucune discrimination. Cependant, le régime syrien persiste à recourir à des mercenaires, à faire venir en Syrie des membres du corps de la garde révolutionnaire iranienne et des milices du Hezbollah, à autoriser l'occupation de son territoire par des étrangers et à fragmenter l'unité nationale syrienne, menaçant son intégrité territoriale.

L'Arabie saoudite, en coopération et par solidarité avec la communauté internationale, ne manquera pas d'apporter une assistance à ses frères en Syrie dans la lutte qu'ils mènent contre le terrorisme du régime syrien et ses violations des droits de l'homme.

L'Arabie saoudite demande au Conseil de sécurité de s'acquitter du rôle que lui a assigné la Charte des Nations Unies en matière de préservation de la paix et de la sécurité internationales, et pour cela de déférer les auteurs de crimes contre l'humanité devant la justice internationale, mettre fin aux souffrances du peuple syrien et cesser de le laisser tomber.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Abdulmohsen **Alyas**